

**RAPPORT SYNTHÈSE DE LA RÉUNION DE LA MISE EN PLACE DU RÉSEAU
NATIONAL D'ACTION BURUNDAISE SUR LES ARMES LÉGÈRES
DU 22 AU 23 NOVEMBRE 2007**

I. Contexte

Depuis le déclenchement des conflits armés au Burundi de 1993, la prolifération et le commerce des armes légères et de petit calibre a attiré l'attention des organisations de la société civile Burundais et beaucoup d'entre elles s'y sont investi dans le cadre de contribuer à la construction de la paix et de la sécurité humaine. Il a été constaté que les efforts déployés par ces associations et organisations de la société civile étaient dispersés et cela ne facilitait pas l'efficacité et la visibilité de leurs actions sur terrain.

C'est ainsi qu'en 2005, l'association Colonie des Pionniers de Développement CPD a organisé une réunion d'inviter les organisations de la société civile engagées dans la lutte contre les ALPC à se constituer en un seul Réseau pour plus d'efficacité de leur action. Cette première initiative était appuyé par l'organisation dénommée Norwegian Church Aid, NCA en sigle.

Dans le même but, une autre réunion a eu lieu du 13 à 14 juillet 2007, sous la supervision de la Commission Technique du Désarmement Civil et de la lutte contre les Armes légères et de petit calibre. Celle-ci a pu rassembler toutes les associations et organisations de la société civile ayant les objectifs de combattre la violence armée. Ces associations réunies autour de la CTDC présidée par le Commissaire Général Sylvestre KIBECERI ont pu élire le comité préparatoire de la mise en place du Réseau National Burundais sur les Armes légères et de petit calibre. C'est Comité 9 représentants des différents collectifs qui a préparé les activités de la mise en place dudit Réseau et de son lancement officiel.

I. Déroulement des activités de la mise en place du Réseau National d'Action sur les Armes Légères.

En date du 22 au 23 novembre 2007, les organisations de la société civile Burundais qui se sont engagées dans la lutte contre la violence armée se sont réunies à Bujumbura en Assemblée Générale. Cette réunion était appuyée financièrement par le Bureau Intégré des Nations Unies, BINUB et le Groupe de Recherche et d'information sur la Paix et la sécurité, GRIP, basé à Bruxelles en Belgique. Le but de cette réunion était de valider les textes qui vont régir le Réseau National Burundais sur les armes légères et de petit calibre et d'élire le Coordinateur

Les activités de la journée du 22 étaient consacrées au débat et discussions sur les textes juridiques du Réseau, leur adoption et les élections du Coordinateur du Réseau.

Parmi les points des statuts et des règlements d'Ordre Intérieur qui ont pris le temps suffisant de discussion jusqu'à procéder au vote, c'est la dénomination du Réseau National d'Action Burundaise sur les Armes légères. La majorité des participants ont opté pour le Nom de **BUANSA en Réseau d'Action Burundaise sur les Armes légères (REBAL) ou Burundian Action Network on Small Arms, BUANSA** en Anglais, pour harmoniser ce nom avec d'autres réseaux membres d'IANSA. Les inquiétudes de ceux qui hésitaient parce que ce nom existait déjà a été levée par les informations données par Madame Capitoline, membre de la CTDC et Monsieur Celsius BARAHINDUKA, membre du Comité exécutif de la Ligue Burundaise de la Ligue ITEKA que même s'il y avait un réseau dénommé comme cela, il n'était pas encore reconnu juridiquement.

Vers la fin de la journée du 22 novembre 2007, après l'adoption des statuts et les Règlement d'Ordre Intérieur, il y a eu les activités d'élection du Coordinateur du Réseau.

Sous la supervision du Président de la Commission Technique du Désarmement Civil, CTDC, le Commissaire Général Sylvestre KIBECERI, 4 candidats se sont présentés en expliquant leur parcours,

leurs expériences dans la lutte contre la violence armée et en promettant à l'Assemblée Générale en quoi ils leurs seront utiles.

Les candidats étaient :

1. Monsieur Celsius BARAHINDUKA mandaté par la Ligue Burundaise de Droit de l'homme ITEKA ;
2. Le Révérend Pasteur Emmanuel KAGABO mandaté par le réseau des églises qui ont l'initiative de contribuer au désarmement civil ;
3. Madame Liberate KAZOVIYO mandatée par l'association DAGROPPASS ;
4. Monsieur Jacques NTIBARIKURE mandaté par l'association Colonie des Pionniers de Développement, CPD en sigle.

La majorité de l'Assemblée Générale a voté pour le dernier, Monsieur Jacques NTIBARIKURE.

Les élections du Coordinateur ont été suivi par :

Celles de la Coordinatrice Ajointe, Madame Françoise NIYONWIMA
Celles du Secrétaire Général et du trésorier

La deuxième journée était consacrée aux élections des membres présidents des pôles thématiques et du Comité de surveillance.

Les participants ont votés les présidents des pôles thématiques suivant :

- Pôle thématique de sensibilisation sur la remise volontaire des armes illégales ;
- Pôle thématique de Mine antipersonnel ;
- Pôle thématique de recherche ;
- Pôle thématique d'assistance et Genre ;
- Pôle thématique de lobbying et plaidoyer ;
- Pôle thématique de formation et éducation.

Un comité de suivi composé de 3 membres a été élu pour un suivi régulier du comité de coordination. Un plan d'action trimestriel préparé par le comité préparatoire du Réseau a été présenté à l'Assemblée Générale.

Les organisations et les associations qui étaient représentées librement et activement à l'Assemblée Générale de la mise en place du Réseau d'Action Burundaise sur les Armes légères REBAL/BUANSA. Etaient représentées :

ASSOPED, ACC, AOEP, ADDD ,ARP, APLUFEC, ALDP/emmaus, ARSP ganuka, APSDC, ADEPAR , ADPD , BANGWE DIALOGUE, BLTP, BONNE GENERATRION, CAPRD, CEDAC, CAP, CPD, CNEB, CIRID, ISCAD, ISHAKA, LIGUE ITEKA, LUCOPAFE, SRCC, ASS TWUNGUBUMWE

A part les représentants des associations qui ont des objectifs de combattre la violence armée, il y avait des participants observateurs comme :

Le Représentant du BINUB ;

Le Représentant de DCA ;

Des représentants des la Commission Techniques du Désarmement, CTDC ;

Des représentants des Ministères de La Défense Nationale et des Anciens Combattants, des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale et le Directeur Général de la sécurité Publique qui a ouvert et clôturé les activités à la place de son Ministre.

III. Conclusion et remerciement

Le réseau d'action Burundaise est créé au moment où la violence armée persiste au Burundi et les impacts néfastes sur les vies humaines continuent, malgré les initiatives des la société civile et la volonté politique du gouvernement. Le réseau Burundais d'Action sur les armes légères a un travail

qui n'est pas facile de contribuer à la réduction de la violence armée et à l'action du Gouvernement Burundais du désarmement civil. Il est donc important de noter qu'il a besoin d'un renforcement des capacités de ses membres, d'échanger les informations et les expériences avec les autres Réseaux de la Région et du reste du monde pour plus d'efficacité de son action.

Nous remercions vivement le Bureau Intégré des Nations Unies, le Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP) pour leurs contributions combien noble, de faciliter la Coordination des actions de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre au Burundi.

Nous leurs demandons de continuer à appuyer ce Réseau d'action et demandons à tous les amis de la paix et de la sécurité humaine de nous joindre pour que nos objectifs soient atteints.

Fait à Bujumbura , le 29/11/2007.

Jacques NTIBARIKURE
Coordinateur

Réseau d'Action Burundaise sur les Armes Légères
BUANSA